

MAIRIE DE SAINT ANDRE D'OLERARGUES

Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie :

Mardi 30 juillet et Du lundi 5 au vendredi 23 août inclus

PERMANENCE DES ELUS

Vendredi 9 août de 14 h 00 à 17 h 00 Mercredi 14 août de 9 h 00 à 12 h 00 Mardi 20 août de 9 h 00 à 12 h 00

Si besoin de contacter la mairie, envoyer un mail à : mairie.saintandredolerargues@gmail.com